

**Mining Indaba**

**Manque d'investissements pour les mines de demain P.6**

On ne pourra pas faire sans les minerais du sous-sol africain si le monde veut enclencher la transition énergétique telle qu'elle est actuellement pensée. Mais ces ambitions se heurtent à un paradoxe : les investissements dans les explorations – soit les recherches pour découvrir de nouveaux gisements – ne...



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

**SAFER**



Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**UEMOA**

Page 3

## Le taux d'accroissement des créances sur l'économie, en glissement annuel, s'est établi à 13,9% à fin septembre 2023



**PERFORMANCES DU PAL**

**Le Port Autonome de Lomé remporte le prix Ouest-africain de bonne gouvernance d'entreprise**

Le Port autonome de Lomé (PAL) a décroché le prestigieux Prix Ouest-Africain de Bonne Gouvernance d'Entreprise en fin de semaine dernière. Ce titre, décerné par le...

Page 4

**PLANIFICATION DE LA CROISSANCE**

**Les femmes du ministère du commerce outillées**



Page 2

**SANTÉ**

**Chez Faure Gnassingbé, Dr Fatoumata Binta Diallo (OMS) se réjouit des progrès dans le secteur de la santé**

Page 7

**Voltic**

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE, Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC !

CAF - COOPÉRATION AFRICAINE DE LA SANTE

© 2023 Voltic Togo. Ne dites plus non, dites Voltic.

**FIBREZ SANS FRAIS**

ACTUELLEMENT LA BOX FIBRE ET L'INSTALLATION SONT OFFERTES\*

8866 [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

CANALBOX PRENEZ LE MONDE DE VITESSE

Planification de la croissance

## Les femmes du ministère du commerce outillées

Les femmes du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, ont été outillées le mardi 20 février 2024 à Lomé, sur le leadership.

**Patience SALLAH**

Axée autour du thème « la planification de la croissance », cette formation dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire général du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, en même temps responsable de la cellule genre dudit ministère qui est d'ail-

leurs l'organisateur de cette formation.

Dans son intervention, il a adressé les félicitations de Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI aux participantes avant de les convier à une participation active aux travaux en vue d'acquérir de nouveaux outils pour assurer efficacement les charges de leurs directions respectives.

« Nous sommes conscients

que les femmes sont souvent confrontées à des défis uniques sur leur lieu de travail. Il est impératif que des outils et des ressources nécessaires leur soient fournis pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel. La planification de la croissance revêt une importance capitale dans le développement personnel. Qu'il s'agisse de progresser dans notre carrière actuelle ou d'explorer de nouvelles opportunités au sein de notre emploi actuel, une planification stratégique

peut nous aider à atteindre nos objectifs de manière efficace et durable », a confié, Monsieur YAKPEY Comlan Nomadoli.

La formation a été conduite par Mme IGE Olatokunbo, Coach certifiée et responsable de la structure TI Consulting. Elle a rappelé aux femmes l'importance de disposer d'un plan de carrière, d'une vision, et d'actualiser périodiquement leurs compétences. « Le développement personnel est une responsabilité personnelle.

Je vous invite à investir sur vous-mêmes à travers des formations régulières afin de contribuer à l'atteinte des objectifs d'une administration efficace ».

Des séances de restitution seront organisées dans les directions du Ministère pour une implication totale de toutes les femmes dans l'ambition présidentielle de disposer de cadres actifs au service d'une administration publique performante.

Entrepreneuriat en milieu scolaire

## Des élèves des préfectures de Kloto et d'Agou formés

Agou-Gadzépé, 20 fév. (ATOP) – Des élèves des Lycées de Kpodzi et de Nyivémé dans la préfecture de Kloto et ceux du Lycée d'Agou-Gadzépé dans l'Agou ont été formés, respectivement les 17 et 19 février dans leur établissement, sur l'auto-emploi en milieu scolaire.

La formation est organisée par l'Association « Mouvement patriotique de soutien au programme national de développement » (MPS/PND). Elle se situe dans le cadre de leurs activités de renforcement de capacités des apprenants dans le domaine artisanal. L'objectif est d'amener les élèves à ne pas chômer après les

études.

La formation a permis aux apprenants d'être outillés en tapisserie manuelle, en sérigraphie manuelle et en perlage. Les bénéficiaires sont désormais capables de faire des impressions sur tous supports et de confectionner plusieurs autres articles, entre autres, les sacs, portes monnaies, colliers, bracelets, boucles

d'oreille et portes clés.

La présidente de l'Association MPS/PND, Manyo Akou Biava a exhorté les apprenants à mettre en application les connaissances reçues pour motiver d'autres à emboîter leurs pas pour l'atteinte des objectifs. Pour elle, cette formation permettra aux apprenants étant sur les bancs d'avoir à leur disposition une activité génératrice de revenus pouvant leur permettre de gagner de l'argent et de se prendre en charge. « Il s'agit de leur éviter certains problèmes liés à la société

actuelle, entre autres, la violence, la prostitution, la délinquance afin de pouvoir faire développer les communautés », a ajouté Mme Manyo.

La présidente a confié que l'ambition de leur structure est d'étendre cette formation aux autres localités du pays. Elle a appelé les bonnes volontés à appuyer son association pour l'atteinte des objectifs visés.

Les apprenants ont, par la voix de Mlle Samati Adjovi Grâce, élève en classe de Terminal D, remercié l'Association MPS/PND pour cette

formation qui leur permettra de gagner de l'argent pour subvenir à leur besoin quotidien. Ils ont promis partager les acquis avec leurs camarades des autres établissements scolaires.

Créée le 10 décembre 2019, l'association MPS/PND intervient dans la formation des élèves dans le domaine artisanal et des femmes du secteur informel dans la gestion des finances. Elle assiste également les enfants de rue et assure leur formation dans les centres d'apprentissages.

Exposition internationale d'horticulture 2023 de Doha

## Le Togo présente ses atouts horticoles

La Journée nationale du Togo à l'Exposition internationale d'horticulture 2023 (Expo 2023 Doha) a été célébrée le samedi 17 février 2024 à l'Expo House de Doha au Qatar.

Présidée par le Secrétaire général de l'Expo 2023 Doha, Monsieur Mohammad Ali Al-Khouri, cette journée a été marquée par la montée des couleurs et l'exécution des hymnes nationaux des deux pays, des allocutions, une parade de danses

folkloriques ainsi que la visite du pavillon du Togo.

Dans son allocution, Monsieur YAKPEY Comlan Nomadoli, Secrétaire Général, représentant Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, Ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation

locale à cette foire horticole, a présenté les actions entreprises par le Gouvernement togolais sous le leadership du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour améliorer la productivité agricole tout en préservant les acquis environnementaux, notamment les zones d'aménagement agricole planifiées et la journée nationale de l'arbre observée

le 1er juin de chaque année. Monsieur Mohammad Ali Al-Khouri, Secrétaire général de l'Expo 2023 Doha, a salué le riche parcours politique et économique du Togo de son indépendance à ce jour, tout en mettant un accent particulier sur les potentialités du pays qui suscitent des investissements locaux et étrangers. La visite du pavillon du Togo a permis à Monsieur Moham-

mad Ali Al-Khouri et aux invités de découvrir les produits agricoles togolais exposés dans le pavillon notamment le café, le cacao, le soja, le gari, le tapioca, etc.

Notons que cette journée s'est déroulée dans une ambiance festive animée par le groupe folklorique Atchina-Danse venu du Togo avec la participation massive des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques africains au Qatar, ainsi que la diaspora togolaise.

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

UEMOA

# Le taux d'accroissement des créances sur l'économie, en glissement annuel, s'est établi à 13,9% à fin septembre 2023

*Selon le rapport sur la politique monétaire de l'Union économique et monétaire ouest africain récemment rendu public par Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le taux d'accroissement des créances sur l'économie, en glissement annuel, s'est établi à 13,9% à fin septembre 2023, après 16,2% à fin juin 2023.*

**Bernard AFAWOUBO**

D'après l'institution financière, cette évolution est principalement portée par le ralentissement du rythme de progression des crédits bancaires au secteur privé (+3.360,7 milliards ou 13,2%). Les crédits accordés aux entreprises privées ont progressé de 15,0% après une hausse de 18,9% trois mois plus tôt et ceux octroyés aux ménages et aux institutions sans but lucratif au service des ménages ont augmenté de 9,8%, après 11,3% trois mois plus tôt.

L'encours des crédits déclarés à la Centrale des risques bancaires de l'UMOA est estimé à 19.177,3 milliards à fin septembre 2023, contre 18.746,8 milliards à fin juin 2023 et 17.082,6 milliards un an plus tôt, soit des hausses respectives de 2,3% en variation trimestrielle et 12,3% en glissement annuel. Cet encours représenterait 60,7% des crédits à l'économie.



L'encours total des crédits octroyés aux 400 plus Grosses Entreprises Utilisatrices de Crédits Bancaires (GEUCB) s'établirait à 9.308,9 milliards à fin septembre 2023, contre 9.177,9 milliards à fin juin 2023 et 8.294,3 milliards à fin septembre 2022, soit des hausses respectives de 2,1% en variation trimestrielle et 12,2% en glissement annuel. Rapporté aux crédits déclarés à la Centrale des risques bancaires de l'Union, il représenterait 48,5% à fin septembre 2023.

Les concours octroyés aux 400 GEUCB représenteraient 29,5% des crédits à l'économie à fin septembre 2023, contre 29,2% à fin juin 2023 et 29,4% à fin septembre 2022. Par pays, la part des 50 GEUCB dans les crédits à l'économie atteint 58,1% en Guinée-Bissau, 50,9% au Niger, 42,9% au Mali, 40,9% au Togo et 34,2% au Bénin. Ce ratio ressort en dessous de la moyenne régionale en Côte d'Ivoire (25,0%), au Sénégal (25,2%) et au Burkina (28,4%).

L'analyse selon la maturité des engagements portés par les 50 GEUCB révèle que les crédits à court terme res-

manufacturières» (11,8%), «Transports et communications» (8,9%), «Assurances, Affaires immobilières, Services aux entreprises» (8,5%) ainsi que «Bâtiments et travaux publics» (8,4%).

L'encours des financements transfrontaliers au sein de l'UMOA en faveur de l'ensemble des plus gros utilisateurs de crédits de l'Union est estimé à 295,1 milliards à fin septembre 2023, correspondant à 3,2% du total des gros risques contre 285,2 milliards à fin juin 2023 (ou 3,0%) et 232,4 milliards un an plus tôt (ou 2,8%). Ils sont principalement accordés par les établissements de crédit du Burkina (32,1%), du Bénin (22,3%), du Niger (17,1%) et du Togo (16,6%). La qualité du portefeuille des banques et établissements financiers à caractère bancaire de l'Union s'est légèrement dégradée au cours du trimestre sous revue. Ainsi, le taux brut de dégradation du portefeuille a augmenté de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 9,0% à fin septembre 2023. Le taux net a suivi la même tendance avec une augmentation de 0,1 point de pourcentage pour se situer à 3,4%.

sortiraient prépondérants par rapport à ceux à moyen et long termes. En effet, à fin septembre 2023, la part des ressources à court terme octroyées à l'ensemble des 50 GEUCB par pays se situerait à 61,6%, contre 38,4% pour les crédits à moyen et long termes.

Au plan sectoriel, les gros risques sont concentrés à plus de 4/5 dans six (6) branches d'activité, à savoir «Commerce de gros» (29,2%), «Services fournis à la collectivité» (20,2%), «Industries

## Presse économique

# Bloomberg définitivement condamné dans l'affaire du faux communiqué sur Vinci

*Dans une affaire aux enjeux financiers considérables, la Cour de cassation a rendu un verdict en maintenant la condamnation de l'agence de presse internationale Bloomberg. L'affaire, qui remonte à novembre 2016, concerne un communiqué de presse frauduleux sur la société Vinci, publié par Bloomberg News.*

**Joël JAY**

Le 22 novembre 2016 à 16h05, le «speed desk» de Bloomberg a reçu un courriel contenant un communiqué de presse de la société Vinci. Le document annonçait une révision des comptes consolidés pour l'année 2015 et le premier semestre 2016. Rapidement, Bloomberg a relayé cette information, provoquant une

chute spectaculaire de 18,28% du cours de l'action de Vinci.

Moins de dix minutes après la publication, l'agence a supprimé la dépêche et en a diffusé une nouvelle, démentant l'information. Cependant, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a ouvert une enquête dès le lendemain.

En décembre 2019, la commission des sanctions de l'AMF a statué que Bloom-

berg avait diffusé des informations fausses, entraînant une sanction initiale de 5 millions d'euros. Bien que la cour d'appel de Paris ait confirmé la décision en février 2021, elle a réduit l'amende à 3 millions d'euros.

La Cour de cassation a rendu son verdict le 14 février 2024, rejetant le pourvoi de Bloomberg. Elle a souligné que, même sans intention de tromper le marché, l'agence aurait dû respecter les règles de sa profession en vérifiant l'authenticité des informations avant de les diffuser. La Cour a estimé que la sanction



de 3 millions d'euros était proportionnée, compte tenu des pertes financières significatives subies par les investisseurs.

Bloomberg, qui n'a pas divulgué son chiffre d'affaires total pendant la procédure de sanction, n'a pas contesté que la sanction mettrait en péril

son existence ou la poursuite de ses activités journalistiques. Ainsi, la Cour de cassation a confirmé la décision de la cour d'appel, marquant un tournant dans la responsabilité des médias financiers face à la diffusion d'informations erronées.

Performances du PAL

# Le Port Autonome de Lomé remporte le prix Ouest-africain de bonne gouvernance d'entreprise

*Le Port autonome de Lomé (PAL) a décroché le prestigieux Prix Ouest-Africain de Bonne Gouvernance d'Entreprise en fin de semaine dernière. Ce titre, décerné par le cabinet Prudence Finance Solution (PFS), consacre les efforts soutenus de l'administration portuaire en vue d'améliorer ses services.*

Joël JAY

Célébrant sa deuxième édition, ce prix distingue particulièrement l'engagement du PAL en matière de gouvernance sociale, financière et sécuritaire, ainsi que ses actions préventives pour atténuer les

risques au sein de la plateforme portuaire.

Sylvie Acqueburu, présidente du comité d'organisation de cette distinction, souligne que ce prix s'avère être «un outil de mise en question et d'ajustement de politiques internes et d'obligation de résultat». Une reconnaissance

qui sert de catalyseur pour stimuler les autorités portuaires à envisager des mécanismes novateurs de création de valeur, contribuant ainsi à la croissance économique et au renforcement de la confiance des investisseurs.

Cette récompense s'ajoute aux récentes distinctions ob-

tenues par le PAL, notamment le prix du «Meilleur Trafic Transit et Transbordement» et celui de la «Meilleure Politique de Système de Management Intégré» (SMI) en 2022. Le PAL, par cette reconnaissance, continue de renforcer sa réputation en tant qu'acteur majeur dans la région, démontrant son engagement constant envers l'excellence opérationnelle et la transparence.

Pour rappel, le port de Lomé a progressé de deux pas dans le

classement Lloyd List 2023 des meilleurs ports à conteneurs du monde. Il maintient donc sa position de leader en Afrique de l'ouest et le 94e rang sur le plan mondial.

Le PAL se positionne donc comme le numéro 1 en Afrique de l'ouest et le 4e sur le continent.

Une performance qui démontre les efforts de modernisation et les réformes entreprise par les autorités togolaise.

Développement économique durable et de l'autonomie financière en Afrique

## Les institutions financières multilatérales africaines forment une alliance stratégique historique pour servir de catalyseur

*Sous le patronage estimé de Son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et Champion des institutions financières de l'Union africaine, les institutions financières multilatérales d'Afrique ont collaboré et lancé l'Alliance des Institutions financières multilatérales africaines (AAMFI). Cette inauguration de bon augure, qui a eu lieu en marge de la 37ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, a marqué un moment charnière dans le paysage financier africain.*

Ce rassemblement historique a souligné un engagement commun à favoriser la collaboration, la coopération et la coordination entre les institutions membres estimées afin de favoriser le développement économique durable et l'autonomie financière à travers le continent.

Composée d'institutions financières multilatérales, établies par traité par les États africains, qui appartiennent et sont contrôlées par l'Afrique, l'AAMFI incarne la détermination collective de l'Afrique à façonner son avenir financier. Les membres fondateurs, dont l'Africa Finance Corporation (AFC), la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le Groupe de la Banque de commerce et de développement (Groupe TDB), la Société africaine de réassurance (Africa Re), l'African Trade and Investment Development Insurance (ATIDI), Shelter La Banque africaine de développement (SHAFDB) et la ZEP-RE (PTA Reinsurance Co.) ont convergé sous la bannière de l'AAMFI pour mettre en synergie leurs efforts visant à promouvoir une croissance

économique durable et une intégration alignée sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans le cadre du mandat de l'AAMFI, les membres de l'Alliance s'engagent à collaborer pour répondre aux besoins de financement du développement de l'Afrique, promouvoir les intérêts des États membres, défendre l'Afrique sur les questions financières mondiales, développer des outils financiers innovants et soutenir des stratégies de finance durable. La création de l'AAMFI souligne l'engagement de l'Afrique en faveur de l'autonomie et du développement économique durable, en tirant parti des solutions et des ressources locales pour le progrès du continent.

L'inauguration historique de l'Alliance a été le théâtre d'un événement capital puisque les sept membres fondateurs ont signé une déclaration déclarative annonçant leur engagement envers les principes et les objectifs qui sous-tendent la création de l'Alliance.

Dans son discours, Son Ex-

cellence Nana Akufo-Addo a souligné l'importance de l'Alliance dans la transformation économique de l'Afrique. Il a fait remarquer : «La création de l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines signifie notre engagement collectif à surmonter les défis financiers et à propulser l'Afrique vers le développement durable. Ensemble, nous exploiterons nos forces et nos ressources pour libérer le potentiel illimité du continent.

Le mandat de l'AAMFI s'étend au-delà de la coopération financière conventionnelle. Il vise à répondre aux besoins spécifiques des souverains africains et à faciliter leur accès aux mécanismes de financement essentiels. Elle sera également une voix forte et un défenseur des intérêts et des préoccupations financières africaines sur la scène mondiale. En tirant parti de l'expertise et des ressources de ses institutions membres, l'AAMFI est sur le point de catalyser la croissance dans divers secteurs, notamment les infrastructures, le commerce et l'investissement.

Prononçant le discours d'ou-

verture au nom de Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, SE Dr Monique Nsanzabaganwa, Vice-présidente (DCP) de la Commission de l'Union africaine, a commenté : «Alors que nous nous trouvons à l'aube d'une nouvelle ère. Face aux défis et aux opportunités, il est impératif que nous prenions des mesures audacieuses et décisives pour remodeler le paysage financier d'une manière qui reflète les aspirations et les intérêts de toutes les nations, en particulier ceux du continent africain. La création de l'AAMFI contribuera à aider les États membres de l'Union africaine à relever les défis de financement et à renforcer le soutien à la transformation et à l'intégration du continent», a-t-elle ajouté.

Au nom de ses membres, le professeur Benedict O. Oramah, premier président du Conseil des gouverneurs de l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AAMFI), a commenté :

« Nous tenons à remercier Son Excellence, le Président Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, pour son soutien indéfectible aux institutions financières multilatérales africaines, reflété dans l'occasion historique d'aujourd'hui. Les pays africains ont montré leur détermination à façonner notre destin financier collectif et l'AAMFI se présentera comme un ardent défenseur de

l'intérêt de l'Afrique dans les forums financiers mondiaux, en défendant un traitement équitable et une représentation juste pour le continent ». Alors que l'Afrique s'engage sur la voie de la prospérité, l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines constitue une lueur d'espoir et de solidarité. Grâce à des efforts de collaboration et à un engagement sans faille, l'Alliance s'efforcera de développer des solutions uniques et des outils et instruments de financement conjoints adaptés aux besoins de développement uniques de l'Afrique et de mettre en commun les ressources pour leur déploiement efficace. En outre, l'AAMFI s'engage à protéger et à promouvoir les intérêts des États membres et des actionnaires, en veillant à ce que leurs voix soient amplifiées sur la scène mondiale. L'inauguration et la signature de la déclaration se sont déroulées en présence de plusieurs chefs d'État et de gouvernement africains, dont SE William S. Ruto, président de la République du Kenya ; SEM Mohamed Al-Menfi, Président du Conseil présidentiel de l'État de Libye ; SE Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie ; SEM Ntsokoane Samuel Matekane, Premier Ministre du Royaume du Lesotho et SEM Mbella Mbella Lejeune, Ministre des Affaires étrangères, représentant SEM Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 20 février 2024

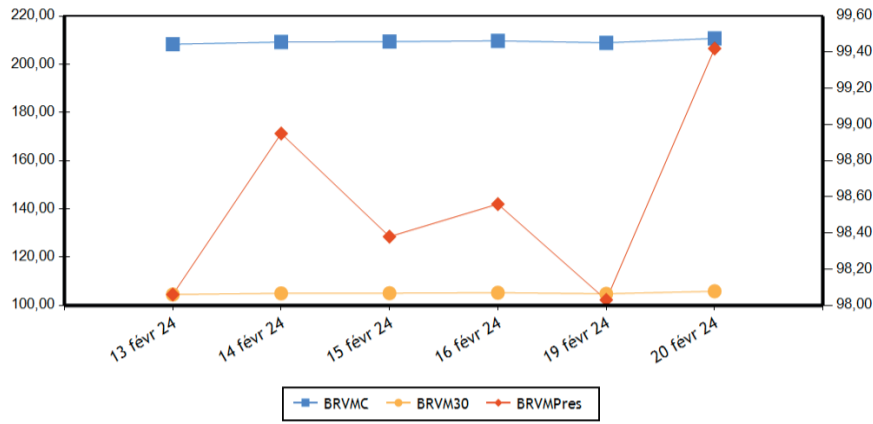
N° 35

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>210,69</b>
Variation Jour	0,87 %
Variation annuelle	-1,62 %

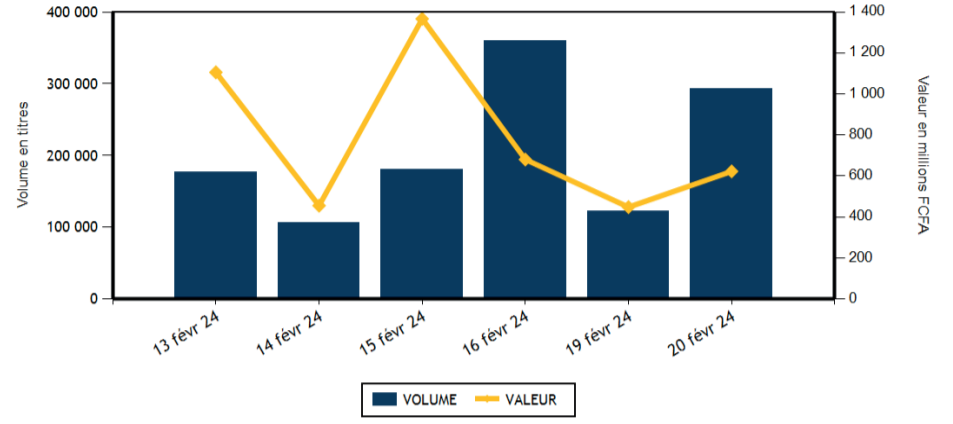
<b>BRVM 30</b>	<b>105,85</b>
Variation Jour	1,02 %
Variation annuelle	-1,85 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>99,42</b>
Variation Jour	1,42 %
Variation annuelle	-2,02 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 838 284 394 621	0,87 %
Volume échangé (Actions & Droits)	287 672	143,37 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	577 818 619	41,90 %
Nombre de titres transigés	39	-4,88 %
Nombre de titres en hausse	9	0,00 %
Nombre de titres en baisse	16	-11,11 %
Nombre de titres inchangés	14	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 292 023 563 075	-0,07 %
Volume échangé	5 196	23,36 %
Valeur transigée (FCFA)	44 727 673	9,39 %
Nombre de titres transigés	7	-46,15 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	2	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	3	-70,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	18	5,88 %	-5,26 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	17 990	5,82 %	12,09 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	485	3,19 %	2,11 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	765	2,68 %	-8,93 %
SONATEL SN (SNTS)	17 390	1,10 %	-3,28 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	750	-7,41 %	-16,67 %
SICABLE CI (CABC)	1 035	-7,17 %	-6,76 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 000	-4,61 %	-6,25 %
SODE CI (SDCC)	4 550	-2,05 %	-4,61 %
SITAB CI (STBC)	6 000	-1,96 %	0,93 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	99,42	1,42 %	-2,02 %	50 386	461 810 575	7,14
BRVM-PRINCIPAL	36	102,41	0,41 %	-1,49 %	237 286	116 008 044	12,84

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,30	-0,43 %	0,27 %	4 280	14 555 170	40,20
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	517,72	0,69 %	-2,59 %	27 321	383 763 460	8,28
BRVM - FINANCES	15	86,00	1,57 %	-0,49 %	223 019	125 722 329	6,59
BRVM - TRANSPORT	2	366,76	0,00 %	10,82 %	3 756	5 645 580	8,13
BRVM - AGRICULTURE	5	159,04	-0,01 %	-1,56 %	4 267	10 905 990	7,11
BRVM - DISTRIBUTION	7	311,33	0,56 %	-5,14 %	24 433	36 772 695	11,15
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	925,41	-7,41 %	-16,67 %	596	453 395	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,37
Taux de rendement moyen du marché	8,53
Taux de rentabilité moyen du marché	9,75
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	135
Volume moyen annuel par séance	285 447,00
Valeur moyenne annuelle par séance	702 541 728,65

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	11,82
Ratio moyen de satisfaction	26,44
Ratio moyen de tendance	223,62
Ratio moyen de couverture	44,72
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	3,89
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Mining Indaba

## Manque d'investissements pour les mines de demain

**On ne pourra pas faire sans les minerais du sous-sol africain si le monde veut enclencher la transition énergétique telle qu'elle est actuellement pensée. Mais ces ambitions se heurtent à un paradoxe : les investissements dans les explorations – soit les recherches pour découvrir de nouveaux gisements – ne parviennent pas à décoller suffisamment en Afrique.**

De notre correspondante en Afrique du Sud, La demande de minerai critique pourrait être multipliée jusqu'à 3,5 fois d'ici à 2030 d'après l'un des scénarios de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE). Et pourtant, les investissements en Afrique restent insuffisants pour permettre un rattrapage de l'offre. Car il est difficile de trouver les financements nécessaires pour enclencher de nouvelles opérations d'exploration.

10% des dépenses d'exploration pour l'Afrique

Al Cook, à la tête de l'entreprise diamantaire De Beers, dé-

crit la situation avec pédagogie : « Imaginons que je prenne ce billet de 10 rands pour l'investir dans les activités d'exploration d'Errol... Errol me dit : « En retour, je te donnerai 1 000 rands ! Sauf que je ne te donnerai pas ces 1 000 rands avant 20 ans ». Et il ajoute même qu'il n'y a qu'une chance sur 10 pour que je te rende une quelconque somme d'argent ». Donc à ce moment-là, je reprends mes 10 rands et les remet dans ma poche ! »

Seules 10% des dépenses d'exploration mondiales sont à destination de l'Afrique, selon l'agence Standard&Poor's, et

elles vont en majorité dans le secteur de l'or. Ces investissements seront pourtant décisifs pour développer les mines de demain, puisqu'il faut en général dix à vingt ans avant une mise en exploitation.

« Ce qui est intéressant dans la phase d'exploration, c'est qu'on a une petite idée de ce qui se trouve sous le sol, mais ce n'est pas chiffré. Et donc c'est pour ça que la phase d'exploration est toujours plus compliquée, admet Fawzi Abi Saleh, responsable commercial au sud de la RDC pour la RawBank. Ce qu'on constate, c'est qu'elles sont financées

par des start-up, des levées de fonds de l'ordre de 50 millions de dollars... C'est des « educated guess ». »

Perceptions négatives

Les perceptions négatives autour des risques en Afrique, au niveau des réglementations, des infrastructures, et de la transparence, peuvent aussi rebuter les investisseurs. En Afrique du Sud, par exemple, la question de l'énergie ne représente qu'un problème parmi d'autres, selon Hugo Pienaar du Conseil sud-africain des mines : « Notre système pour demander des permis est très obsolète, donc cela met beaucoup trop de temps pour les obtenir. Il y a bien des investissements, mais ils servent à soutenir des opérations en cours, et non à étendre les capacités. »

De son côté, Josh Goldman,

président de l'entreprise Ko-Bold Metals, insiste sur la nécessité de rendre accessibles les données déjà connues du sous-sol : « Il faut commencer à partir de ce qui existe, sinon on passe notre temps à aller collecter des données qui l'ont peut-être déjà été par quelqu'un d'autre. Une chose très importante que les pays peuvent faire, c'est d'imposer la divulgation de ces données et de les rendre publiques et gratuites. »

La start-up américaine, qui utilise l'intelligence artificielle, a récemment annoncé la découverte d'un important gisement de cuivre en Zambie.

À terme, l'intensification des opérations d'exploration, puis d'exploitations, posera aussi des questions environnementales dans les zones concernées. rfi.fr

Coopération germano-camerounaise

## La coopération allemande revendique un portefeuille de 260 milliards FCFA à travers 60 projets en cours au Cameroun

**La GIZ revendique un portefeuille de plus de 260 milliards de FCFA à travers 60 projets en cours au Cameroun. Le chiffre a été révélé lundi 19 février à Yaoundé, lors d'un point de presse organisé par la coopération allemande dans le cadre de sa participation au 9e Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat (Promote) qui se tient jusqu'au 25 février prochain dans la capitale camerounaise. Lors de cet échange avec les professionnels des médias, la GIZ a diffusé un film de la coopération germano-camerounaise qui retrace les domaines d'intervention de la coopération allemande au Cameroun, les résultats clés et les chiffres de l'impact de ses actions dans le pays.**

(Investir au Cameroun) - Présente depuis plus de 60 ans au Cameroun, la GIZ travaille notamment dans le pays sur le développement rural (un de ses domaines d'intervention prioritaire) afin de garantir la sécurité alimentaire et accroître les possibilités d'emploi. Pour cela, elle mène avec des partenaires des actions visant à transformer l'agriculture de subsistance en un secteur agricole rentable et durable sur le plan social et environnemental. Avec le soutien de l'Union européenne (UE) par exemple, elle offre des formations aux bonnes pratiques agricoles et d'élevage dans le but d'aider les petits exploitants agricoles à avoir accès aux innovations qui permettraient d'accroître leur

productivité, mais aussi d'assurer leur sécurité alimentaire et d'améliorer leurs revenus. « À date, ce sont plus de 147 000 personnes qui ont été formées et capacitées aux bonnes pratiques d'élevage et d'agriculture », soutient la GIZ. Ces deux secteurs représentent environ 15% du produit intérieur brut (PIB) du pays et fournissent la plus grande part des emplois.

La GIZ appuie également le Cameroun dans la production du coton biologique. L'objectif du projet ProCoton, mis en œuvre pendant quatre ans dans les trois régions septentrionales du pays (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) et soutenu par l'Allemagne avec une enveloppe de 1,9 milliard de FCFA, visait à accroître la

durabilité et la valeur ajoutée dans la chaîne d'approvisionnement de l'« or blanc ». Ce, tout en améliorant la résilience des systèmes de production face au changement climatique. L'une des retombées de ce projet est la mise en place de la Cameroon Textile Laboratory (Camtex Lab), un incubateur-accelérateur qui doit accompagner des entrepreneurs dans la filière textile. Selon le ministre de l'Agriculture, Gabriel Mbairrobe, le projet a produit des résultats satisfaisants puisqu'il a permis de « mettre en exergue la viabilité du coton biologique parce que sur les terroirs cibles, on a réussi à faire des rendements variant entre 800 à 1 200 kilogrammes à l'hectare ». Dans le cadre de sa Stratégie natio-



nale de développement 2020-2030 (SND30), le Cameroun ambitionne de porter sa production annuelle de 310 000 à 600 000 tonnes de fibres de coton à l'horizon 2025.

Toujours dans le cadre de sa coopération bilatérale avec le Cameroun, la GIZ promeut l'entrepreneuriat dans le milieu rural pour une véritable transformation des systèmes agroalimentaires. L'objectif, dit-on, est d'augmenter la valeur ajoutée au niveau local et l'accès aux financements. À ce titre, « plus de 7 000 cré-

ditions ont été accordés par des institutions financières dans le but de soutenir les organisations paysannes dans leurs projets de transformation des produits de la terre », selon les chiffres avancés par la coopération allemande. Valentin Katzer (photo), chef de la coopération allemande à l'ambassade d'Allemagne à Yaoundé, affirme que les actions menées visent à soutenir le Cameroun dans la réalisation de sa Stratégie nationale de développement (SND30).

## Santé

# Chez Faure Gnassingbé, Dr Fatoumata Binta Diallo (OMS) se réjouit des progrès dans le secteur de la santé

*En fin de mission au Togo, la représentante résidente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Fatoumata Diallo a fait le point mardi 20 février 2024 à Lomé au président de la République, Faure Gnassingbé.*

« Il y a cinq ans et demi, Son Excellence Monsieur le Président de la République m'a confié des dossiers qui étaient généralement liés à l'amélioration du système de santé, à la contractualisation et au renforcement du partenariat avec le Fonds mondial. Nous avons atteint les objectifs. Aujourd'hui, le Togo est cité

en exemple. On peut se féliciter de voir le système de santé s'améliorer au Togo », a indiqué la représentante de l'OMS.

Également, elle a évoqué les efforts du Togo dans la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'élimination des maladies non transmissibles (MNT) et l'organisation réussie de la 72<sup>e</sup> session



du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique (RC72).

Dr Fatoumata Binta Diallo s'est félicitée de la qualité du partenariat entre le Togo et de l'OMS et a exprimé sa

profonde gratitude au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour son accompagnement au cours de sa mission.

Le partenariat entre les deux parties repose sur quatre prio-

rités stratégiques à savoir le renforcement du système de santé vers l'équité et la couverture sanitaire universelle, l'amélioration de la santé tout au long du cycle de la vie, le renforcement de la sécurité sanitaire et de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que la promotion de la santé.

Arrivée au Togo en 2018, Dre Diallo a mis au cœur de la stratégie de partenariat avec le Togo l'engagement communautaire avec l'implication des leaders traditionnels.

24heureinfo.com

## L'Exposition internationale de Doha

# Le Togo présente son potentiel horticole

*(Togo First) - Au Qatar, l'exposition internationale d'horticulture 2023 de Doha a offert au Togo une tribune pour présenter ses atouts horticoles lors de la journée qui lui a été spécialement dédiée, le samedi 17 février 2024 à l'Expo House de Doha.*

Sous la présidence de Monsieur Mohammad Ali Al-Khouri, Secrétaire général de l'Expo 2023 Doha, la journée du Togo a été marquée par des cérémonies protocolaires, des danses folkloriques, ainsi que la vi-

sité du pavillon togolais.

Comlan Nomadoli Yakpey, Secrétaire Général, représentant Kayi Mivedor-Sambiani, Ministre en charge du commerce et de l'artisanat, a rappelé dans son propos introductif, les efforts du



gouvernement togolais pour améliorer la productivité agricole tout en préservant l'environnement.

De son côté, Mohammad Ali Al-Khouri a salué le parcours politique et économique du

Togo, mettant en avant les opportunités d'investissement qu'offre le pays, tant aux acteurs locaux qu'étrangers.

La visite du pavillon togolais a permis de découvrir les

produits agricoles du pays, tels que le café, le cacao, le soja, le gari et le tapioca.

Débutée le lundi 02 octobre 2023, l'exposition internationale d'horticulture de Doha se poursuit jusqu'au 28 mars 2024, autour du thème : « un désert vert, un meilleur environnement ». 80 pays du monde entier prennent part à cette rencontre internationale de six mois.

## Jeux Olympiques

# Deladem Akpaki veut faire briller le Togo

*Le Comité National Olympique (CNO-Togo) affiche sa détermination à hisser le Togo au sommet des compétitions internationales. Pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, il s'est donc engagé à préparer minutieusement tous les athlètes. Son président, Deladem Akpaki a affirmé qu'il n'est plus question de faire une simple figuration.*

« Nous avons décidé de rompre avec notre ancien schéma consistant à se contenter des places d'universalité pour participer aux Jeux, sans véritable ambition de performance. Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes engagés à changer cette approche, à travailler intensément pour hisser le niveau de nos athlètes et à aspirer à des résultats significatifs », a expliqué Deladem Akpaki, le président du CNO-Togo. Pour M. Akpaki, il n'est plus question pour le Togo de participer à ces compétitions sans briller. Lui et son équipe

travaillent donc à mobiliser toutes les ressources disponibles pour mieux préparer les athlètes et changer cette situation.

Dans cette optique, le CNO-Togo s'investit activement dans le soutien aux fédérations sportives, en offrant des formations de haut niveau aux entraîneurs.

Préparatifs pour les Jeux Olympiques C'est ainsi que s'est déroulée la formation des entraîneurs de breakdance de niveau 1, à Lomé, à travers la Solidarité Olympique et la Fédération Togolaise de Danse Sportive

(FTDS). Les entraîneurs issus de différents clubs de breakdance à travers le pays ont bénéficié de l'expertise de Joao Mario Olivera Freitas, expert de la World Danse Sportive Federation (WDSF).

Le CNO-Togo a également initié, en collaboration avec la Direction de la communication, le programme de concours CFI-média, une initiative inédite pour les Jeux Olympiques.

À l'issue d'une série d'évaluations rigoureuses, le journaliste togolais Daniel Djagni a été sélectionné pour représenter le Togo dans le



cadre des accréditations médias pour les JO Paris 2024.

La conférence de presse a également été l'occasion de présenter Nomegnon Agbo, alias B-girls Jeanny, la jeune togolaise qui se prépare à concourir pour une qualification aux JO de Paris, lors des dernières séries de qualifications à Tokyo et Budapest.

À ce jour, le Togo a déjà obtenu une qualification directe en aviron. Les autres disciplines en lice pour la qualification

comprennent le breakdance, la gymnastique, le triathlon, la boxe et l'athlétisme. Une délégation de 10 athlètes sera sélectionnée pour représenter le Togo aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le CNO-Togo vise à surpasser le quota minimal de 10 athlètes directement qualifiés, exigé par le CIO pour figurer parmi les 50 meilleurs pays aux Jeux. Des places d'universalité viendront s'ajouter à ces qualifications.



BB LOWE S.A.  
LE LABEL QUALITE

www.bbblome.com



**AWOOYO**  
*Spéciale*



**AWOOYO** UN TRAIT  
DE **CARACTERE.**

**650\***  
**FCFA**

**BOUTEILLE**

**65 CL**

\*prix conseillé, la bouteille de 65 cl.

18 L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À BOIRE AVEC MODÉRATION